

SOMMATION

Conformément à l'art. 126 al. 3 CDPJ, le Juge de paix d'Aigle rend publique l'ouverture de la succession de **Malik TEDESCHI, fille de Brahim Boutobza et Zohra Boutobza, mariée à Jean-Pierre Tedeschi, originaire de Bex VD, née le 25 décembre 1965, de son vivant domiciliée Domaine du Rhône 19, 1880 Bex, décédée le 29 janvier 2021.**

Tous ceux qui se prétendraient habiles à succéder sont invités à faire leur déclaration d'héritier auprès du Juge de paix soussigné, dans le délai d'une année dès aujourd'hui, en fournissant les preuves de leur qualité de successible.

Ainsi fait à Aigle le 25 mai 2021.

La juge de paix :


Carole IFF



La greffière :


Sandrine DESPONDS